

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Chariot de travail (vhc. spécial) *)	CLAAS	Dominator 85 (à partir du No du châssis ... B)	CH 5160 24

Constructeur	Gebr. CLAAS, Maschinenfabrik GmbH, 4834 Harsewinkel / Westfalen (D)		
Identification	"Dominator 85" sur la plaquette du constructeur ("B" frappé par l'importateur derrière le No du châssis) "86" les deux premiers chiffres du No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, à droite latéralement sur le cadre de la plateforme du poste de commande		
N° du châssis	à l'avant, à droite sur le châssis		
Ident. du moteur	"OM 352" à l'arrière, au centre, sur le bloc, (plaquette)		
Importateur princ.	BACHER AG, Baselstrasse 28-32, 4153 Reinach		
Véhicule homologué	86009221 B	Signes fixes dans code du type	Dominator 85 / 86 / B

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	MERCEDES-BENZ
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique, sur roues AR	Construction	en ligne
Transmission	**	Carburant	D
Nombre de vitesses	3 sans paliers	Refroidiss.	eau
Frein de service	hydraulique, à expansion interne, sur les arbres ritzel resp. sur les roues avant	Alésage	97
Frein auxiliaire	frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage mécanique, à expansion interne, sur l'arbre primaire des arbres d'entraînement resp. s. roues AV	Cylindrée	5672
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Puissance en CV	89 kW
Ralentisseur	-		(121 DIN)
Contrôle 2 circ.	-	Bruit à proximité	95 dB(A) à 1 m
		Silencieux	1 = 490x215x115 mm
		Mesure des gaz	BOSCH noircissement 3,4 (95 %)
			Bacharach 3,0

Carrosserie		Poids	
moissonneuse-batteuse, ouverte		avant	4580
Nombre de portes	-	arrière	2180
Ceintures sécurité	4	total	6760
Cale	430x190x240 mm	Charge utile	4580
Antivol	-	Poids total	6760
Nombre de places	1 av.	Garantie fabr.	23.1/18 - 26
	centre	Dimens. pneus	12.5/80-18
	ar.	Ply / bar	10 / 1,75
Dimensions		Charge	840
Longueur	int. 7200	pour V max	30
Largeur	3000		
Hauteur	3800	Empattements	3420
Porte à faux	lat. 1430	Voie av	2400
	av. 2350	Voie ar	2090
	ar. 2350	Braquage	g 12600 d 12600
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorqueable avec frein	2500
		Garantie poids remorqueable sans frein	1800
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorqueable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	19,1 km/h
		Vitesse maximale testée	20,0 km/h

Equipement \$)
 Feux de route HELLA K 11103
 Feux de croisement HELLA K 11103
 Feux de position A (E)
 Feux rouges R-SI (E)
 Feux stop -
 Clignoteurs av lat. 4 (E) ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E) ar I (E)
 Feux de gabarit av - ar -
 Feux complément 3 lampes de travail avec lampe-témoin
 Eclairage plaque -
 Essuie-glace - avec/sans lave-glace
 Avertisseurs BOSCH O 320 143 010
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial)
 Marque et type C L A S Dominator 85
 Homologation N° CH 5160 24
 Carrosserie moissonneuse-batteuse
 Places total 1 avant -
 Poids à vide 6760 Carburant D
 Charge utile - CV-impôt 28,89
 Poids total 6760 Cylindrée 5672

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : largeur 3000 mm.
 **) Transmission / entraînement: variateur avec courroie trapézoïdale ou entraînement hydrostatique sur boîte mécanique à 3 vitesses non synchronisées.
 Livrable avec l'entraînement variomatique, commande automatique "Retromat" (commande pour marche AV et AR par action sur la pédale de l'embrayage).
 Lorsqu'équipé du "Retromat", le blocage de l'inverseur, à la pédale de l'embrayage doit être introduit lors de courses sur la voie publique.
 Une inscription y relative doit être placée dans le champ de visibilité du conducteur.
 +) Mesures du bruit : avec le véhicule en marche = V-max. 20 km/h = 84 dB/A,
 à proximité : microphone à 50 cm sur la gauche, à partir de l'échappement.
 ++)) Variante de pneus : AV = 18.4 - 30 10 PR charge par essieu 6760 kg à 1,75 bars V-max. 30 km/h.
 \$) Equipement : la hauteur des feux de croisement et des clignoteurs est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
 137 - signalisation jaune/noir: la poutre de protection AV, les panneaux aux supports des feux AR, l'arrière du véhicule;
 138 - protection : poutre à l'avant du véhicule;
 139 - partie à enlever : la table de coupe doit être transportée séparément;
 141 - doivent être assurées : la cheminée de vidange du réservoir à grains doit être repliée;
 l'échelle doit être remontée.

Zollikofen, 21.6.78

Lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules